

Protocole de contrôle de l'émetteur détecteur de fumée Humantechnik (selon DIN 14676-1 et 14676-2, 2018-12)

Adresse :

Appartm. / chambre :

Etage :

N° de série :

Date du contrôle :	Entretien effectué	Contrôle visuel (pas de modification)	Fonction défec-tueuse / fausse alarme :	Fonction correcte	Lien avec système lisa / signolux* correct :
1. 20	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
2. 20	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
3. 20	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
4. 20	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
5. 20	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
6. 20	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
7. 20	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
8. 20	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
9. 20	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
10. 20	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				

*si disponible

Le montage du détecteur de fumée doit s'effectuer selon DIN 14676 / 2018 – 12.

**Merci de tenir compte des points suivants lors du contrôle de l'émetteur détecteur de fumée
(contrôle annuel selon DIN 14676 / 2018 – 12 annexe F)**

Contrôle de l'alimentation électrique, du système de détection de fumée, du signal d'alarme, contrôle visuel des ouvertures d'entrée de fumée (pas de poussière). Contrôle de l'espace > 0,5m autour du détecteur de fumée.

Après une durée d'utilisation de 10 ans il est impératif de changer le détecteur de fumée.

Information importante concernant le détecteur de fumée à durée d'utilisation de 10 ans

Les détecteurs de fumée « Guardion » de la société Humantechnik GmbH sont utilisables pendant 10 ans. Cette propriété est également confirmée par le certificat « Q-Label », qui a été décerné par le centre d'étude indépendant Kriwan.

Une durée d'utilisation de 10 ans est néanmoins liée à diverses conditions. Les points suivants sont donc à respecter :

- Un contrôle annuel minimum doit être effectué ! Veuillez-vous reporter au mode d'emploi.
- Des fausses alarmes sont à éviter impérativement ! Celles-ci réduisent fortement la durée de fonctionnement !

Des fausses alarmes peuvent survenir par : la consommation de produits à fumer ; des travaux de soudure et tous travaux utilisant de la chaleur ; des travaux de sciage et ponçage ; de la poussière due aux travaux de construction ou de nettoyage ; de la vapeur d'eau, vapeur de cuisson ; d'importantes influences électromagnétiques ; des variations de températures qui conduisent à la condensation de l'air humide dans le détecteur de fumée ; des insectes.

Le déclenchement d'une, voire plusieurs fausses alarmes réduisent la durée d'utilisation de 10 ans ! Ceci est également le cas lors du déclenchement répété de tests inutiles. Dans ces conditions le détecteur de fumée tombera en panne beaucoup plus tôt ! Ceci nécessite par conséquent le remplacement immédiat de l'appareil.

En appuyant sur le bouton test du détecteur de fumée, l'électronique et le système d'alarme acoustique sont testés. Un signal est également envoyé aux système lumineux Radio Lisa / Signolux. Ne testez pas le système de détection avec du feu !

Le protocole d'inspection de l'émetteur permet un contrôle par la société Humantechnik. Merci de renseigner les événements / incidents sur le protocole au recto. Sans ces renseignements réguliers la garantie de 24 mois ne pourra pas être prise en compte.

Le montage et le contrôle du détecteur de fumée doivent être effectués selon le mode d'emploi (selon DIN 14676 / 2018 – 12) et les indications de ce dernier. (Vous trouverez d'autres formulaires sur www.humantechnik.com)

Si vous ne réalisez pas le montage et le contrôle vous-mêmes, merci de faire appel à un prestataire de services ou à un professionnel spécialisé dans les détecteurs de fumée.